



Les grands chantiers de Chantal Robin-Rodrigo



Fidèle à la tradition en cette période de vœux, Chantal Robin-Rodrigo, députée des Hautes-Pyrénées, conseillère générale du canton de Tarbes II, a fait le point sur les grands dossiers actuels, qu'ils soient d'ordre national, départemental ou local. Le rendez-vous est annuel, il n'est pas lié aux échéances électorales de mars prochain. Promis, juré...

TCP : CRR dénonce une désinformation

Premier sujet abordé avec un réel souci d'éclaircissement : la traversée centrale des Pyrénées. Où en est-on aujourd'hui ? Il faut savoir que le projet de la Transpyrénéenne (il en existe 9) n'a pas été retenu par la Commission européenne, malgré de puissants lobbys, surtout du côté espagnol. La députée de la 2^e circonscription s'étonne donc du travail de démolition de certaines associations qui laissent entendre qu'un projet est sur les rails. Elle se dit consciente évidemment des problèmes de circulation, surtout pour les camions, qui vont s'amplifier avec les voisins espagnols. Selon elle, la solution ne peut passer que par le ferroutage. Elle est favorable à ce que des études sérieuses soient entreprises afin de savoir les avantages, les inconvénients et le coût qu'une telle réalisation engendrerait. L'Europe pouvait financer ces études à hauteur de 50% mais on a laissé passer le train (des subventions). Ce qu'elle regrette. Avant de se prononcer, l'élue haut-pyréenne veut être en possession de tous les éléments d'expertise sur les 9 tracés. « *Je ne vendrai jamais mon âme, a-t-elle relevé. Ma mission est d'agir en faveur de mon territoire* ».

Les exigences

Chantal Robin-Rodrigo se place dans une optique départementale. Et elle ne négligerait pas les créations d'emplois induits. D'aucuns évoquent 5 à 600 emplois nouveaux. Elle défendrait ce projet en posant quatre exigences : réalisation en voie couverte ou souterraine et pas de problème en terme environnemental. Ensuite, pour elle, il est faux de dire que le couplage fret-voyageurs est impossible. La population doit être concernée et consultée mais sur l'ensemble du tracé et pas seulement au sud de Lourdes et dans la vallée d'Argelès. Enfin, il importe de connaître l'impact économique.

Une nouvelle structure pour le contrat du Pays des Gaves

Interrogée sur la structure qui pilotera le contrat du pays des Gaves, Chantal Robin-Rodrigo a d'abord rappelé que le SMDRA (NDLR. dont le maire de Lourdes est président) n'avait pas

la capacité juridique pour le signer ni pour le porter. Ce n'est pas dans les compétences d'un syndicat mixte constitué de plusieurs SIVOM. Ce sera donc une nouvelle structure composée des représentants des communes et syndicats de communes qui drivera le contrat du pays des Gaves. A ce propos, l'élue tarbaise a fait part de ses soucis sur le financement des contrats de pré-figuration. Il manquerait 75 millions d'euros de fonds FEDER pour financer les projets. Et de mettre en exergue l'exemple de Jean Glavany dans le Val d'Adour qui a rapidement profité des fonds auxquels pouvait prétendre son secteur géographique. Une manière de faire un parallèle avec une certaine lenteur chez d'autres élus dans la conduite des affaires.

Cantonales : c'est parti

Après avoir rappelé son action pour soutenir les éleveurs du pays toy et du Hautacam victimes de l'ours atypique, Chantal Robin-Rodrigo a annoncé avoir déposé un projet de loi avec le socialiste ariégeois Augustin Bonrepos. Si ce projet était adopté, cela permettrait de solutionner ce problème d'ours, d'origine béarnaise assure-t-on.

Place était faite aux élections. Cantonales d'abord. Candidate à sa succession à Tarbes II, elle a commencé le porte à porte et se félicite de l'accueil chaleureux qu'elle reçoit. Comme les autres partis de gauche, elle entend dénoncer les méfaits de la politique nationale du gouvernement Raffarin et met les électeurs en garde sur les lois qui vont arriver (refonte du système de la sécurité sociale par exemple). Chantal Robin-Rodrigo va aussi détailler les actions du conseil général, une assemblée dont on perçoit souvent mal le rôle en milieu urbain. Ainsi a-t-elle révélé que l'assemblée départementale travaillait au développement de l'ADSL et à la résorption des zones d'ombre pour la téléphonie mobile. Il s'agit là d'une volonté politique.

Elle pense que la gauche pourrait conforter sa suprématie lors des prochaines élections. Elle voit les cantons de Saint-Pé-de-Bigorre et Pouyastruc tomber dans l'escarcelle du PRG et du PS. Selon elle, il ne faut pas s'attendre à un changement de président du conseil général. Elle est persuadée que François Fortassin se succèdera à lui-même. Seule une avance de deux ou trois sièges en faveur des socialistes pourrait modifier les accords jusque là respectés entre ces deux partis de gauche.

S'agissant des élections régionales, elle a surtout parlé des candidats de la droite, pronostiquant pour le second tour en cas de fusion UMP-UDF, le glissement en n°2 de la candidate UDF pour assurer la 3^e place à l'ancien RPR J. Marthe, aujourd'hui UMP et proche de Jacques Godfrain, le candidat UMP au fauteuil présidentiel régional. Pour ce qui est de son camp, elle s'est interrogée sur la capacité des Verts à dépasser la barre des 5% au premier tour, un score à atteindre pour opérer la fusion au tour suivant.

Gérard MERRIOT

